



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 18649

## Texte de la question

Dans sa réponse à la question écrite n° 12917 posée par M. Victor Brial et parue au Journal officiel du 29 juin dernier, M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer s'est déclaré favorable à la mise en place d'un service territorial de l'emploi à Wallis-et-Futuna et a annoncé la venue prochaine d'une mission d'étude sur le territoire. Il souhaiterait savoir très concrètement quand cette mission doit se rendre dans l'archipel et s'il est prévu qu'elle étudie la création d'un dispositif d'aide à l'insertion des jeunes diplômés, qui aujourd'hui fait cruellement défaut.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître l'état d'avancement du projet relatif à l'implantation d'une agence locale de l'agence nationale pour l'emploi (ANPE) sur le territoire de Wallis-et-Futuna. Une mission d'étude préalable est nécessaire afin d'étudier les modalités d'une telle implantation. Cette mission sera réalisée par l'ANPE, en liaison avec le service territorial du travail et les autorités locales. Elle sera effectuée dans le courant du quatrième trimestre 1998. Comme le souhaite l'honorable parlementaire, la mission sera mandatée aussi pour étudier la possibilité de mettre en place un dispositif d'insertion pour les jeunes diplômés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Victor Brial](#)

**Circonscription :** Wallis-et-Futuna (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18649

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** outre-mer

**Ministère attributaire :** outre-mer, intérim du ministre de l'intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 août 1998, page 4771

**Réponse publiée le :** 19 octobre 1998, page 5744